

03 sep 2018 -17:22

## Troisième rapport de suivi et réévaluation de la Belgique par le GAFI

Le Groupe d'action financière (GAFI) a réévalué à la hausse la Belgique pour 15 des 40 recommandations. Cela fait de la Belgique l'un des meilleurs pays en termes de conformité technique avec les recommandations du GAFI.

Le 3 septembre 2018, le GAFI a publié un rapport sur les progrès réalisés par la Belgique pour éliminer les lacunes identifiées lors de son rapport établi en 2015. Ce rapport donne un aperçu de toutes les mesures prises par la Belgique et inclut également une nouvelle note plus élevée pour 15 des 40 recommandations. En conséquence, la Belgique a désormais une des meilleures notes en termes de conformité technique avec les recommandations du GAFI.

Le GAFI fait non seulement des recommandations, mais vérifie également si les pays appliquent effectivement ces recommandations. En 2015, le GAFI avait établi que le cadre juridique, réglementaire et organisationnel belge était inadéquat dans divers domaines pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. À la suite de ces lacunes, la Belgique a été placée sous une surveillance accrue du GAFI. La Belgique a donc été obligée d'élaborer un plan d'action pour remédier à cela et a dû informer régulièrement le GAFI de la mise en œuvre de ce plan d'action.

Le Ministre des finances et de la lutte contre la fraude fiscale, Johan Van Overtveldt: "Depuis 2015, la Belgique a pris un certain nombre de mesures importantes pour renforcer son cadre juridique et opérationnel dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en premier lieu par réécrire en profondeur la loi contre le blanchiment d'argent. "

Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organe politique intergouvernemental qui définit les normes internationales que les pays doivent respecter pour protéger le système financier mondial contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)